

Je souhaite exprimer mes profondes inquiétudes quant aux développements futurs prévus dans le secteur Assomption-Sud, en particulier les expansions portuaires et logistiques telles que le projet de Ray-Mont Logistiques, et leur impact sur la qualité de vie, la santé publique et l'environnement. Les recommandations incluses dans le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) 2050, telles que présentées par la commission, soulèvent pour moi des enjeux majeurs en lien avec ces préoccupations.

Qualité de vie et santé publique

Tout d'abord, l'augmentation des activités portuaires et logistiques va vraisemblablement entraîner une hausse significative des niveaux de pollution atmosphérique et acoustique dans les quartiers avoisinants. L'implantation de nouvelles infrastructures lourdes, associée à l'intensification du transport de marchandises, pourrait générer des niveaux accrus d'émissions de gaz polluants et de particules fines, affectant ainsi la qualité de l'air. Ces polluants présentent un risque évident pour la santé des résidents, en particulier ceux qui souffrent de maladies respiratoires.

En parallèle, le bruit généré par les activités portuaires, ferroviaires et routières représente une menace pour la qualité de vie, surtout en période nocturne. Les nuisances sonores constantes peuvent avoir un impact sur le sommeil, le bien-être mental et la santé des habitants. Je demande donc à la Ville de considérer la limitation des heures d'opération des activités de transport.

Mobilité et fracture territoriale

L'ajout de nouvelles infrastructures routières dédiées à la logistique des marchandises, tel que recommandé dans le PUM 2050, est également source de préoccupations. Ces infrastructures conçues principalement pour accueillir l'augmentation des activités portuaires et industrielles augmenteront les fractures territoriales, en plus d'augmenter les nuisances qui sont déjà significatives et non adressées. De plus, ces axes routiers réduiront compromettent l'accessibilité et la mobilité des résident.e.s.

Prospérité économique vs qualité de vie

Bien que je comprenne l'importance de soutenir la prospérité économique de Montréal, je suis préoccupé par le fait que le développement portuaire et industriel prenne le pas sur la qualité de vie des résident.e.s. La recommandation 12, qui propose de promouvoir et protéger les activités portuaires, ferroviaires et logistiques, doit être équilibrée par des mesures qui assurent une cohabitation harmonieuse avec les quartiers résidentiels.

Je plaide pour un développement économique qui intègre des normes strictes en matière d'impact environnemental et de qualité de vie. L'économie ne doit pas croître au détriment de la santé publique et de l'environnement.

Conclusion

En conclusion, j'appelle la Ville de Montréal à revoir et ajuster les recommandations du PUM 2050, afin de mieux encadrer les projets d'expansion portuaire et industrielle dans le secteur Assomption-Sud. Il est crucial de garantir que ces développements ne compromettent pas la santé, la qualité de vie des citoyens et la biodiversité locale, tout en respectant les engagements en matière de transition écologique.